

# Je rédige un compte rendu

## JE FAIS UN COMPTE RENDU DE PROMENADE OU DE VISITE.

- Un compte rendu doit être **précis**. J'indique : la **date**, **l'heure**, **le lieu** de la promenade ou de la visite. Je raconte, **dans l'ordre**, ce que j'ai vu, observé.
- Un compte rendu doit être écrit dans un style **clair** et **simple**.

### Je lis le compte rendu d'une visite.

« Le jeudi 5 juillet, nous partons au Mans visiter les usines Renault. A huit heures et demie, un car de la S.T.A.O. nous attend et, vers dix heures, nous nous rangeons devant l'entrée des usines.

Un guide nous attend qui, toute la matinée, nous conduira à travers les immenses bâtiments. Il nous montre les diverses opérations subies par les blocs de fonte brute pour se transformer en élégants tracteurs.

Nous pénétrons d'abord dans la fonderie. Nous assistons au chargement des « cubilots ». Des ponts roulants, des grues, garnissent le haut-fourneau de fonte brute, de vieilles ferrailles et de coke. Nous observons le convertisseur Bessemer en action. Une immense gerbe de feu s'élanche vers le haut de l'atelier. Un ouvrier surveille constamment la combustion. Nous avons la chance d'assister à la coulée du convertisseur. Nous attendons, un peu impressionnés par le bruit qui nous entoure, et l'énorme récipient en forme de poire bascule pour emplir d'acier liquide d'autres récipients qui sont dirigés ensuite vers le moulage.

Là, des ouvriers fabriquent des moules. D'autres, protégés par des gants de cuir épais et des lunettes noires, coulent dans ces moules l'acier liquide. Il faut bien faire attention aux nombreux ponts roulants, aux chariots, qui passent sans cesse. Notre guide nous indique un endroit un peu retiré où nous pouvons tout voir sans risques. Les pièces sortent des moules, grises, mais encore chaudes. Elles sont aussitôt acheminées vers un autre endroit de l'usine où elles seront dégrossies à la meule, puis au tour. Les ouvriers sont très gentils et nous donnent nombre d'explications sur les machines compliquées qui nous entourent. Il faudrait pouvoir rester des heures à observer ce travail.

Nous nous dirigeons ensuite vers l'atelier où se trouvent les gros marteaux-pilons. Il fait chaud. Tout un côté du grand bâtiment est ouvert et nous pouvons voir, sans entrer, les marteaux-pilons au travail. Notre guide nous dit qu'il a fallu faire des fondations de plus de vingt mètres d'épaisseur au-dessous du plus gros. Des ouvriers forgent des vilebrequins destinés aux moteurs de gros camions. Quatre coups de marteau et le vilebrequin est forgé.

Les usines sont tellement vastes que nous remontons dans notre car pour visiter la chaîne de montage des tracteurs. Au passage, notre guide nous fait voir les bâtiments où sont fabriquées les peintures et les matières plastiques. Des dizaines de tracteurs terminés sont rangés dans une grande cour à côté de vastes bâtiments neufs. Nous entrons. Nous suivons la chaîne de montage depuis son début. Chaque ouvrier accomplit le même travail toute la journée. Nous voyons les tracteurs commencés avancer doucement sur des rails. Au fur et à mesure que nous continuons, le tracteur se monte. Au-dessus de nos têtes, des volants, des ailes avancent pour se présenter juste à temps à l'ouvrier qui devra les monter. Le tracteur arrive au peintre. Armé d'un pistolet, il peint devant un rideau d'eau qui coule continuellement. Au lieu d'être perdue, la peinture est récupérée dans cette eau. Un ouvrier monte des roues. Un autre trace des filets rouges sur la peinture jaune. La peinture est vite sèche dans les fours où notre guide nous explique que 1.000 lampes infra-rouges chauffent. A la fin, la chaîne s'enfonce dans le sous-sol. Le tracteur fini se trouve posé sur ses roues. Un ouvrier l'essaie. Il ronfle. Il est emmené dans la cour.

Nous nous retrouvons dehors. Il est déjà midi. Que de choses à voir dans cette usine ! Il nous faudrait bien huit jours pour tout observer en détail : »

Travail réalisé en commun (classe de F.E.P.).

## JE FAIS UN COMPTE RENDU DE REUNION.

- Le compte rendu est **bref**, **précis**.

Le 15 octobre 1951, à 16 heures, le bureau de la Coopérative scolaire s'est réuni au complet dans la salle de classe. Il a été décidé :

- 1° La cotisation pour les membres actifs est portée à 20 francs par mois.
- 2° La cotisation pour les membres honoraires est portée à 50 francs pour l'année au minimum.
- 3° Une assemblée générale sera convoquée pour le 21 octobre à 16 heures, afin d'établir pour l'année 1951-1952, les activités propres à alimenter la caisse voyages.
- 4° Lecture du budget de l'année 1950-51 a été faite, par le trésorier. Reste en caisse 3.795 f
- 5° Une liste des personnes sympathisantes sera dressée. Ces personnes seront pressenties pour s'inscrire comme membres actifs ou honoraires.

Le Secrétaire : Paul DURAND.